

PROGRAMME DE FORMATION

Animation d'un atelier Poterie-modelage (à visée éducative, occupationnelle ou socio-thérapeutique)-Niveau I-

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 3 p. Maxi : 6 p.

Objectifs de la formation

Utiliser des techniques de base de poterie en façonnage par modelage afin de réaliser des objets en terre.

Concevoir, dans un cadre institutionnel, un atelier poterie destiné aux patients ou usagers dans une visée éducative, d'animation ou socio-thérapeutique.

Programme

" • Acquisition des techniques de base de poterie :

- Découverte des différentes terres (faïence, grès, porcelaine).
- La sentir, la toucher à travers la planche à barbotine et l'approvoiser.
- Apprendre différentes techniques de façonnage : dans la masse, le pincage, la plaque, le colombin.
- Décoration : incrustation, textures, décor aux colombins, polissage.
- Réalisation d'objets divers,...
- Définition du cadre de fonctionnement de l'atelier :
 - Savoir sélectionner le matériel adapté.
 - Savoir choisir et équiper le lieu où se tient l'atelier.
 - Savoir séquencer l'activité.

"

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Ateliers techniques de mise en pratique. Echanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.